Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre
Combattants Algérie Tunisie Maroc - OPEX

Le PG CATM

N° 1066
MARS 2025

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Voici 80 ans, en mars 1945, de nombreux enfants de Prisonniers de Guerre attendent le retour de leur papa.

Ce dessin a été réalisé par l'un d'eux.

Il figure dans l'ouvrage paru dans les années 80 : « la Captivité, histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945 » par Yves Durand.

Commission Paritaire n° 0526A05752 - ISSN 0154-7313

© Paris – Musée de l'Armée

Henry Valensi, La Marche des Alliés, 1942, Paris, musée de l'Armée

Nombreux sont les artistes, intellectuels et combattants qui, aux prémices de la Seconde Guerre mondiale, quittent leur pays pour différents exils.

Qu'ils soient persécutés, juifs, opposants au fascisme et au nazisme, militants ou responsables politiques, intellectuels ou artistes, français ou étrangers, ils quittent le territoire métropolitain pour d'autres destinations, fuyant l'Occupation et la France de Vichy pour l'exil.

L'exposition, Un exil combattant les artistes et la France 1939-1945, propose un voyage émouvant à travers les arts et l'histoire, révélant comment les artistes et les intellectuels en exil ont mis leur créativité au service des valeurs de liberté.

Exposition au Musée de l'Armée aux Invalides, du 26 février au 22 juin 2025

ÉTIEZ-VOUS À CONSTANTINE EN 1961 ?

Je suis à la recherche d'anciens vétérans ou d'amis qui ont servi dans l'armée française avec M. Henri DE LABORDE DE MONPEZAT.
J'aimerais vous rencontrer et vous interviewer.
Je m'appelle Frederikke Ingemann. Je suis historienne et journaliste danoise, diplômée Docteure en relations internationales et de l'histoire de l'Europe au 20e siècle de Paris IV-Sorbonne.

Vous pouvez prendre contact avec le PG-CATM qui transmettra.
MILLE MERCI POUR VOTRE AIDE.

SOMMAIRE

MARS 2025

UNE – Quand reviendra-t-il ?
2 – Avis de recherche
3 – Editorial / Maison Athos
4 – 5 – Discours de la Ministre
6 – Dans les départements
7 – Historique FNPG – 80 ans
8 – 9 – Le 1er « PG »
10 – 11 – Décolonisation AFN - Maroc
12 – 13 – Invalides place d'Armes
14 – Ministère / Communiqués
15 – Note de lecture / Mots croisés
16 – Publicité

AVIS DE RECHERCHE

Mr Gilles ROUX
demeurant 7 rue Parmentier 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 06 89 98 21 65

RECHERCHE

des anciens camarades du 61ème RA de Chaumont ayant séjourné en Grande Kabylie en 1962 et ayant participé à un tournoi de football vainqueur de DRA ET MIZAN à TIZI-OUZOU en août/septembre 1962 (Résultat 3 à 2)

Le Colonel Robert Goy était le chef de corps du 61e RA.

A en mémoire 2 noms de joueurs : ROBIN – BOUCHATON

A été rapatrié le 15/12/1962 à St Avold.

PLAQUES FUNÉRAIRES
300x200mm
Texte et décorations au choix, étude et devis gratuit

Documentation et tarif sur simple demande à :
SERIGRAPHIE WETTER
26 rue de Huningue 68870 BARTENHEIM
Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com
Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

EDITO

de Christian BRETTES
membre du comité d'honneur de la FNCPG-CATM-OPEX

Nous commémorons en cette année 2025 la libération des camps.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention la cérémonie mémorielle Auschwitz Birkenau, que d'émotions dans les témoignages de ces derniers survivants.

Comment des êtres humains ont-ils pu faire subir de telles atrocités à d'autres humains ?

Et pourtant dans les conclusions de leur récit ils n'ont pas exclu que cela pourrait se reproduire. Nous en avons eu un aperçu il y a peu de temps, que penser de tout cela ?

On nous répète qu'il faut transmettre la mémoire pour ne pas oublier ce passé désastreux. Mais pour quel impact lorsque l'on constate les évènements conflictuels qui se passent dans le monde ?

Pourquoi nos grands dirigeants ne pensent-ils qu'à dominer leurs voisins ? Pour régner, être plus fort et remettre des peuples qui ne demandent que la paix sous leur domination ? Emporteront-ils avec eux dans l'autre monde, s'il existe, cette suprématie ?

C'est pour l'histoire me dit on, mais quelle histoire ? Celle de la haine entre les peuples ?

Au-delà de toutes ces considérations de par le monde, que se passe-t-il dans notre pays ? Je ne veux ici porter aucun jugement, mais force est de constater que nos bien-pensants lorsqu'on leur confie quelques responsabilités jouent effrontément aux donneurs de leçon, et nous ne sommes pas épargnés nous les «riches retraités».

Pourquoi répéter à longueur de journée aux jeunes travailleurs que ce sont eux qui payent pour nous ? Pourquoi une telle manipulation si ce n'est dans un esprit de manipulation intergénérationnelle ?

Tel est mon sentiment en deux mots : on ne dressera pas les générations les unes contre les autres car cela peut être porteur de conflits dans les familles.

Il faut certes régler les problèmes, mais en passant par des moments de réflexion intelligente et constructive et non par des inepties développées par des responsables soi-disant intelligents.

Vous allez penser que je suis intransigeant mais tout cela me choque énormément car nous ne sommes pas éternels dans ce monde, nous avons lorsqu'on nous l'a imposé et également dans notre vie professionnelle, servi notre pays avec la conviction profonde du devoir bien accompli pour que notre France, pays des droits de l'homme, soit toujours un exemple pour les nations de ce monde incertain.

A bientôt mes amis (j'espère)

PS : vous allez me reprocher, peut être, que dans mon propos il faut lire entre les lignes mais c'est pour moi une façon de rester dans la neutralité de l'expression.

Patricia Miralles a inauguré la cinquième maison Athos vendredi 31 janvier 2025 en Lauragais-Occitanie.

« Le dispositif Athos est une initiative unique, créée par l'armée de Terre, qui s'adresse à tous les militaires et anciens combattants victimes du syndrome de stress post-traumatique. Il concerne tout particulièrement les blessés psychiques, souvent appelés les « sans blessure apparente ».

Ce programme, bien qu'il ne soit pas un dispositif médical, joue un rôle essentiel dans la reconstruction et la réinsertion des blessés. Il leur permet de sortir de l'isolement et de se projeter vers un nouvel avenir. La particularité d'Athos réside dans l'implication active du blessé dans son propre parcours de réhabilitation : chaque plan est conçu sur mesure, en cogestion entre lui et les professionnels qui l'accompagnent.

La maison Athos du Lauragais était très attendue, notamment en raison du grand nombre de blessés psychiques résidant dans le grand Sud-Ouest. Elle vient ainsi renforcer l'offre existante et répondre à un besoin urgent. »

Quel est le bilan des maisons Athos après 4 ans de mise en place ?

« Le dispositif Athos a démontré toute son efficacité et sa pertinence depuis sa mise en place en 2021. Aujourd'hui, nous comptons cinq maisons Athos : Bordeaux, Savoie, Toulon, Auray (Bretagne) et désormais Lauragais. Ensemble, elles ont déjà accompagné 488 militaires et anciens combattants.

Le succès de ces maisons repose sur leur approche individualisée et adaptée aux besoins des blessés. Près de 100 membres sont déjà arrivés au bout de leur parcours de réhabilitation, preuve que ce modèle fonctionne. Ce résultat positif nous encourage à poursuivre notre engagement : l'objectif est d'ouvrir un total de 10 maisons Athos d'ici 2027 en métropole, et d'adapter le dispositif aux besoins de l'outre-mer.

© Compte X de Patricia Miralles

Inauguration de la 5e maison Athos le 31 janvier par Patricia Miralles.

Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a inauguré la rénovation du site et des aménagements de Notre-Dame de Lorette (62) le lundi 3 février.

Nous publions son discours.

Seul le prononcé fait foi

Fouler le sol de la colline de Notre-Dame de Lorette, en scruter l'horizon comme tant d'autres avant, y prendre la parole devant vous aujourd'hui, a quelque chose d'impressionnant.

Car ce n'est pas n'importe quelle terre que cette terre-là : c'est celle d'un haut lieu de sacrifice. Sous nos pieds, sous ces croix, plus de 43 000 soldats reposent depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Cette nécropole nationale abrite les combattants morts pour la France sur les fronts d'Artois et de Flandre, engagés dans une terrible guerre de position qui a duré jusqu'à la prise du Grand Eperon de Lorette ou du verrou de Souchez.

Évoquer la crête de Vimy, la ville de Carrency ou celle de Neuville-Saint-Vaast, c'est faire résonner dans nos mémoires le souvenir de la vaillance, du courage mais aussi du sacrifice qu'il ne faut pas oublier, et que nous ne voulons pas oublier.

En ce lieu empreint de solennité, je voudrais adresser deux remerciements et formuler un vœu.

Tout d'abord, il m'appartient de renouveler la gratitude de la Nation vis-à-vis de ceux qui ont donné jusqu'à leur vie pour la défendre.
La dette que nous avons à l'égard des générations qui avaient 20, 30 ou 40 ans entre 1914 et 1918 est immense et il faut que n'en soient oubliés ni son infinie souffrance, ni son absolu héroïsme.

Comme bien souvent lorsqu'il s'agit de l'horreur, seuls ceux qui l'ont traversée et en sont revenus vivants savent, et peuvent en parler décemment.

Alors plutôt que de tenter une vaine reconstitution, je préfère citer l'écrivain Henri Barbusse qui a combattu ici. Dans *Le feu*, il décrit ces coteaux retournés d'où l'humanité s'était comme retirée :

« On découvre des crânes nettoyés, jaunes. Des fémurs sortent d'amas de loques agglutinées par de la boue rougeâtre, ou bien, d'un trou d'étoffes effilochées et enduites d'une sorte de goudron, émerge un fragment de colonne vertébrale. Des côtes parsèment le sol comme de vieilles cages cassées ».

De la Champagne à l'Artois, partout l'effroi, la violence, la mort, le chaos. Partout aussi la résilience, l'abnégation, le courage et, au fond des cœurs, animant les esprits, l'espoir d'une paix retrouvée que tous n'eurent pas la chance de connaître.

Oui, ceux qui n'ont pas vécu l'horreur de la Première Guerre mondiale n'ont pas la voix chargée de l'horreur qui ne se dissipe pas, comme les témoins qui ont vécu ces événements dans leur chair et jusque dans leurs tripes.

Cependant, il appartient à chacun d'entre nous de faire en sorte que cette parole, si précieuse, ne se perde pas au fil du temps. C'est cela, le travail de mémoire. C'est cela, faire vivre notre mémoire. C'est accepter de porter sur soi, sans frémir ni faiblir, tout le tragique et le merveilleux de notre histoire collective. C'est aussi une leçon utile à l'heure du retour de la guerre interétatique en Europe.

Mon deuxième remerciement s'adresse donc à toutes celles et ceux qui font vivre en ce lieu le souvenir de nos morts et de leur combat pour nos libertés présentes. Tout d'abord, l'office national des combattants et des victimes de guerre, responsable de la gestion du site.

Que soit également saluée l'action des « gardes d'honneur », ces 4 500 bénévoles qui, tels des anges gardiens, veillent sur le repos de nos Poilus et partagent leurs connaissances avec les visiteurs.

Grâce à tous ces acteurs, la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette est bien plus qu'un simple cimetière : c'est un site unique où se transmet la mémoire de l'Histoire de la « Grande Guerre ».

Celle des 43 000 soldats qui reposent là, comme celle des 580 000 noms gravés sur l'anneau de la mémoire, afin de ne pas oublier tous ceux qui tombèrent dans le Nord-Pas-de-Calais, sans distinction de nationalité, de grade ou de religion.

Mais cette nécropole nationale n'honore pas seulement le souvenir des sacrifiés de la Grande Guerre. Depuis 1950, un soldat inconnu de la Seconde guerre mondiale est inhumé dans la Tour-Lanterne.

En 1955, une urne contenant les cendres de déportés assassinés dans les camps nazis a été placée dans l'ossuaire.

En 1977 et 1980 sont inhumés, en présence du Président de la République, deux soldats inconnus. L'un en hommage aux combattants tués en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, le second en hommage aux combattants tombés en Indochine.

Depuis 2014, elle est un haut lieu de la mémoire nationale pour tous les militaires morts pour la France.

La nécropole de Notre-Dame-de-Lorette, c'est la convergence des peines et des souffrances, des fiertés et des gloires qui, par-delà la mort, réunissent les soldats de la France tombés au feu. C'est la réunion des mémoires de plusieurs conflits, et le lieu d'un hommage total.

Voici qui m'emmène enfin à formuler mon vœu.

Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis l'année dernière, comme 138 autres sites funéraires et mémoriels français, du Commonwealth, belges, américains et allemands du front occidental de la Première Guerre mondiale, la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette est un héritage qui appartient à toutes et tous.

Car c'est dans une mémoire partagée et par le souvenir des combats passés que se construit l'avenir des nations, le nôtre comme celui de nos partenaires. Aujourd'hui les belligérants d'hier sont alliés, et cette reconnaissance simultanée est un nouveau facteur d'union. Elle est aussi le témoignage que, quelle que soit la profondeur des divisions, voire des haines, la paix et la démocratie peuvent les surmonter.

Je pense également à Xavier Bertrand, le Président du conseil régional des Hauts-de-France aujourd'hui représenté par Mady Dorchies-Brillon, conseillère régionale déléguée au devoir de mémoire et à l'inventaire du patrimoine. Car la région dont il a la charge est elle aussi dépositaire de notre mémoire collective, de sa préservation et de son entretien.

Chère Mady Dorchies-Brillon, votre présence ici aujourd'hui, votre participation au financement des travaux traduisent l'importance que la région accorde à cette mémoire.

Monsieur Jean-Claude Leroy le Président du conseil départemental, je ne vous oublie pas non plus. Vous avez vous aussi participé au financement des travaux, soyez-en remercié. J'y vois le signe que vous ne perdez pas de vue ce que représente cette terre, hier labourée par le malheur des hommes, aujourd'hui lieu de mémoire à ciel ouvert.

J'espère donc que les visiteurs seront toujours plus nombreux à passer en ce lieu, notamment les jeunes des écoles, collèges et lycée.
Que notre jeunesse vienne ici pour connaître ce moment essentiel de l'Histoire de France et pour ressentir, de manière charnelle, la force de cet héritage, qui est aussi le leur.
Qu'elle aussi, à son tour, vienne fouler cette terre et scruter l'horizon comme tant d'autres l'ont fait, pour se rendre compte de l'ampleur de la tragédie et pour la comprendre.

Oui, c'est d'une conscience collective, prenant racine dans tout ce que le passé nous a transmis, que naît la volonté de faire Nation pour l'avenir.

Voici pourquoi le ministère des Armées et des Anciens combattants veille sur cet impressionnant cimetière militaire, comme sur tant d'autres lieux de la mémoire nationale.

Depuis 2017, ce sont plus de 6 millions d'euros que le ministère a investis pour l'entretien et la préservation de ce haut lieu de la mémoire nationale.
D'autres travaux seront prochainement engagés, car il en va pour les monuments comme pour la mémoire : il faut continuellement lutter contre l'action du temps qui passe. Ainsi

en 2026, nous lancerons les études pour le changement des emblèmes, avec une programmation des travaux qui s'étalera jusqu'en 2027. Cette même année, une étude d'aménagements paysagers sera lancée afin de préparer les travaux de 2028.

Aujourd'hui, l'installation d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite, la rénovation de ces superbes mosaïques, dont l'éclat prolonge la flamme du souvenir de la Tour-Lanterne rénovée, prouve l'importance que nous accordons à la transmission de ces témoignages précieux.

Ces investissements sont aussi la marque de l'intérêt du ministère des Armées pour la dimension patrimoniale de la nécropole, dont la basilique et la Tour-Lanterne, œuvre de l'architecte Louis-Marie Cordonnier, ont été inscrits sur la liste des monuments historiques en 2017.

Ce patrimoine est notre héritage commun. Ici, à Notre Dame de Laurette, repose la mémoire combattante française, mais aussi européenne et mondiale. La région entière est semée des tombes des soldats Britanniques, Portugais, Allemands, Canadiens, Américains, Australiens ou Néo-Zélandais. Cette mémoire et ce patrimoine doivent rayonner à l'échelle du monde entier.
Je sais que la Région y veille, de même que tous les acteurs mémoriels et ceux en charge du développement. Je serai à vos côtés dans cette entreprise.

Le « tourisme de mémoire » n'est pas un tourisme comme les autres.
On ne gravit pas la « colline sanglante » sans qu'un frisson nous parcoure l'échine, on ne passe pas devant les ossuaires sans avoir la gorge serrée, on ne perd pas son regard parmi les tombes sans faire l'expérience d'un certain vertige. Écoutons tout ce que cette terre, paisible aujourd'hui, déchirée hier, a à nous raconter sur notre passé mais aussi sur notre avenir.
Vive la République !
Vive la France !

DANS LES **DÉPARTEMENTS**

Drôme – Ardèche – Lamastre

Ce Dimanche 19 Janvier par un temps très ensoleillé mais froid, se tenait l'Assemblée Générale de la section cantonale de LAMASTRE.

Monsieur VALLON, Maire de LAMASTRE honorait cette assemblée de sa présence. Madame Nicolle CHRETIEN, Présidente Interdépartementale et Monsieur Michel BASSET, Trésorier interdépartemental étaient également présents. Après les rapports d'activité et de Trésorerie, adoptés à l'unanimité, le Bureau fut élu et le Président sortant, Gilles Hornez, réélu à l'unanimité.

Trois nouveaux adhérents furent élus, Monsieur Francis ROUX, Monsieur Dominique COUTURIER et Monsieur Stéphane JUNIQUE.

L'AG se termina par le pot de l'Amitié et un excellent repas.

Manche - Sainte-Mère-Église

Un musée consacré aux prisonniers de guerre est prévu pour 2028 dans le Cotentin. Lors du conseil municipal de la commune nouvelle de Sainte-Mère-Église (Manche) réuni le 23 janvier 2025 en présence du maire Alain Holley, Dominique Imber et Maya Duburch ont dévoilé le grand projet de construction d'un nouveau musée de la Seconde Guerre mondiale à Ravenoville.

Le musée sera composé de trois bâtiments, un parking et un jardin mémoriel. Il devrait ouvrir au printemps 2028. Le projet est estimé à 10 millions d'euros. ©Romain GHOMARI – Tracks Architectes

Isère – Grenoble

Beaucoup de monde ce 11 février à Grenoble pour la conférence de Christophe Woehrle : « La Captivité pendant la Seconde Guerre mondiale ». A l'initiative de la Ville de Grenoble et de l'ADCPG-CATM de l'Isère, ce moment a rassemblé des descendants de PG, des anciens combattants mais aussi des étudiants lesquels sont venus se renseigner sur un pan méconnu de notre histoire, la captivité lors de la Seconde Guerre mondiale. Le conférencier a abordé tous les aspects de ce sujet devant une assistance extrêmement attentive et émue, même très émue. L'orateur Christophe Woehrle, docteur en histoire contemporaine, ayant présenté sa thèse sur la captivité a été questionné longuement ensuite par l'assistance et il a conseillé aux étudiants en histoire présents de ne pas hésiter à orienter leurs recherches dans ce domaine.

En préambule, Emmanuel Carroz, maire-adjoint et Paulette Chovelon, présidente départementale se sont exprimés, Emmanuel sur le passé historique de Grenoble, Croix de Guerre 39-45, Ville Compagnon de la Libération, Paulette sur la création de l'association départementale le 28 février 1945 et son évolution dans le temps.

L'objectif de cette conférence a été de rendre hommage à ceux qui ont vécu cette tragique expérience et de mieux comprendre les conséquences humaines et sociales de la captivité.

Charente - Alloue

Léon Dupré, 101 ans, fait Chevalier de la Légion d'honneur

Léon Maximin Dupré est né le 29 décembre 1923 en Charente limousine. A 20 ans, il est enrôlé dans les chantiers de la jeunesse, il s'en évade pour rejoindre les FFI (Forces françaises de l'intérieur) puis la Résistance du canton de Chabanais. Les 17 et 18 août, il participe à la bataille d'Aixe-sur-Vienne, à la libération de Limoges le 21 août 1944, à la libération de la Poche de Royan de décembre 1944 à avril 1945 puis intègre un bataillon de la Croix Rouge. Il est envoyé en Allemagne comme brancardier dans les troupes d'occupation avant de revenir en Charente la guerre terminée.

Samedi 14 décembre 2024, une cérémonie était organisée en son honneur à la salle des Fêtes. Entouré de sa famille, de Madame la Maire d'Alloue, des anciens combattants et porte-drapeaux, Léon Maximin Dupré a été décoré de la médaille de Chevalier de la Légion d'honneur par le Général Goutx.

Toutes nos félicitations Monsieur Dupré !

2025 : 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION ET DE SON JOURNAL : LE PG.

« La Fédération est le fruit de la synthèse de trois éléments : d'abord, un esprit et une volonté d'unité, ensuite des événements significatifs d'une histoire riche et vivante, et enfin des hommes. »

C'est un état d'esprit complexe fait de multiples sentiments que nous avons appelé « l'esprit PG ». C'est le commun dénominateur auquel se ralliaient les hommes de camps et qui faisait que les prisonniers de guerre, divers par leurs origines, leurs croyances, leurs religions, leurs métiers, leurs philosophies politiques, étaient en fait unis par un esprit qui dominait toutes les divergences pour faire prévaloir le respect de l'autre, la volonté de le mieux comprendre par le dialogue, l'esprit de dévouement et la volonté du partage, un idéal social et de liberté.

Dès 1942

9 janvier 1942 : Jean Cornuau ouvre à Paris la première « maison du prisonnier »

26 mai 1942 : Maurice Pinot, Commissaire Général aux P.G., officialise l'existence des C.E.A. locaux (Centres d'Entraide). Avec son équipe, il réussit le tour de force de garder aux C.E.A. leur indépendance juridique. Les C.E.A. n'ont jamais dépendu que des prisonniers rapatriés et évadés qui les constituaient.

15 août 1942 : A Montmaur, chez A. Mauduit, importante réunion clandestine de plusieurs fondateurs du Rassemblement National des Prisonniers de Guerre (R.N.P.G.).

14 janvier 1943 : Maurice Pinot, en désaccord avec Laval, est révoqué et remplacé par André Masson, qui soutient la politique de la collaboration.

Mars 1943 : Le R.N.P.G. s'organise et se développe (Barrois, Benet, Mauduit, Mitterrand, Pinot).

Avril 1943 : Le Mouvement de Résistance des Prisonniers et Déportés s'organise (Bonnet, Dechartre, Lemoigne, Ulman). M.R.P.G.D.

10 octobre 1943 : Le réseau clandestin des C.E.A. devient la Fédération autonome des C.E.A. du R.N.P.G. (F.A.C.E.A. J. Védrine).

Octobre 1943 : Le Front National créé une 3ème organisation de résistance P.G., le Comité National des Prisonniers de Guerre (C.N.P.G. Robert Paumier et 1944 Pierre Bugeaud).

9 novembre 1943 : Le Comité Français pour la Libération Nationale (C.F.L.N.) crée à Alger un Commissariat aux Prisonniers, Déportés, Réfugiés (Henri Frenay).

15 novembre 1943 : F. Mitterrand part en mission à Londres et à Alger pour le R.N.P.G. Retour février 1944.

14 janvier 1944 : Masson quitte le Commissariat aux P.G., remplacé le 30 avril 1944 par Robert Moreau.

12 mars 1944 : Constitution du Mouvement de Résistance, le Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (M.N.P.G.D.) par la fusion du R.N.P.G., du M.R.P.G.D. et du C.N.P.G. (Benet, Mitterrand, Dechartre, Paumier). Arrestations, déportations, constitution de « Maquis ».

Avril 1944 : Mission du M.N.P.G.D. à Alger (Benet, Dechartre).

19 août 1944 : Mitterrand est nommé par le C.F.L.N. Secrétaire Général aux Prisonniers, Déportés, Réfugiés, en attendant l'arrivée de Frenay.

25 août 1944 : Libération de Paris.

1er octobre 1944 : Frenay est nommé Ministre des P.D.R. (Prisonniers, Déportés, Réfugiés).

6 octobre 1944 : Assemblée du M.N.P.G.D. lequel, sorti de la clandestinité de la résistance, organise une conférence nationale. Il souhaite que ses adhérents anciens P.G. constituent avec les C.E.A. une Fédération P.G. tandis que les Déportés et les Travailleurs créeraient leurs propres fédérations. Le M.N.P.G.D. deviendrait un organisme de coordination. Président : Mitterrand. Délégués à l'Assemblée Nationale : Benet, Bugeaud, Dechartre, Gagnaire, et à son retour de déportation, Ulman.

5 novembre 1944 : Assemblée des C.E.A. Le Comité National provisoire formé en août 1944 organise un Congrès National des responsables des C.E.A. Il y a environ 11 000 C.E.A. locaux. Le Congrès vote le principe de fusion des C.E.A. et du M.N.P.G.D. qui constitueront ensemble la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre. Président : Devaux. Vice-Présidents : Cornuau, Desboeuf, Mitterrand, Pinot. Secrétaire Général : Védrine. Trésorier : Ariès. Conseillers : Amaré, Potié.

1945 - La naissance de la Fédération

1945 : Le Congrès constitutif de la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre s'est tenu à Paris dans le 9ème arrondissement (19, rue Blanche, salle des Ingénieurs civils) les 5, 6, 7 et 8 avril 1945.

La Fédération est née de la fusion des Centres d'Entraide (organisme social) et du Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (mouvement de résistance).

Son but ? Servir ceux qui étaient encore dans les camps, aider les familles. Organiser le retour et réussir l'accueil.

Un journal du 6 avril 1945 annonce cette naissance, l'auteur de l'article, rapportant les paroles de Louis Devaux, écrit : « La Fédération devait admettre toutes les nuances, toutes les opinions, tout ce qui fait la diversité intellectuelle et morale d'un grand pays, mais qu'elle ne devait être dominée par aucune prépotence politique. Puissent en effet les prisonniers ne pas

retomber dans cette erreur qui fut trop souvent celle des Associations d'Anciens Combattants d'après l'autre guerre devenues des instruments entre les partis ! Il s'agit moins d'intégrer ceux qui reviennent et ceux qui vont revenir que de les réintégrer dans la vie française ».

La Fédération était née, il s'agissait de la faire grandir, de lui donner une Charte, ce qui sera fait avec la « Charte du 8 août 1945 », d'établir un programme d'action, ce sera le rôle du premier Congrès tenu dans le parc des Expositions de la porte de Versailles en novembre 1945.

Un phénomène sociologique important venait de faire son apparition dans la vie de notre Pays.

1er juin 1945 : parution du premier journal de la Fédération des prisonniers de guerre : le PG.

Nous publions pages suivantes le 1er exemplaire du PG, lequel comprenait 2 pages.

BULLETIN INTERIEUR DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PRISONNIERS DE GUERRE

LE P.G.

RÉDACTION ADMINISTRATION : Rue de la Chaussée-d'Antin - PARIS. Tel: TRI 61-60

Nº 1 - 1er JUIN 1945

ALLOCUTION DE M. DEVAUX

Président de la F. N. P. G.

prononcée à la radio le 21 mai 1945

Voici enfin le terme du cauchemar de la captivité, et en même temps l'aurore de la paix tant attendue.

C'est avec joie et soulagement, au nom de la Fédération nationale des Prisonniers de guerre que j'adresse mon salut et le salut de tous les prisonniers rapatriés à tous ceux, qui, maintenant, sont devenus des anciens prisonniers.

Certes, je sais que vous attendez encore en Allemagne le jour de votre rentrée en France, et je comprends à la fois toute votre anxiété et celle de vos familles.

Mais, tout de même, il nous est permis aujourd'hui de parler avec un sentiment profond de joie et de détente, car vous êtes délivrés, et la captivité a pris fin.

J'adresse l'expression profonde de notre gratitude au général de Gaulle, qui n'a jamais douté du destin de la France.

J'adresse aussi et du fond du cœur nos remerciements aux armées françaises et alliées qui ont permis votre libération.

Il m'appartient aujourd'hui de vous faire un compte rendu exact de nos activités depuis que les tâches de représentation des prisonniers de guerre nous ont été confiées.

Le but essentiel que nous avons poursuivi et je l'indique en tout premier lieu, a été de garder aux prisonniers de guerre, au moment de leur retour, des organismes purs et nets et des cadres d'action qu'ils puissent utiliser à leur convenance. Quels sont ces organismes ?

Naissance de nos Associations

Ces organismes sont essentiellement des Associations de prisonniers de guerre dont la compétence est départementale, et dont la coordination se fait à l'échelon national par une Fédération nationale des prisonniers de guerre.

Il n'est pas inutile de préciser comment sont nées ces Associations de prisonniers de guerre, ce qui est l'essentiel de leur histoire.

Dès que les premiers prisonniers ont été rapatriés, ils ont senti la nécessité de se grouper pour, à la fois, aider les familles de leurs camarades encore captifs, et apporter à ces derniers toute l'assistance qu'il était possible de leur donner.

C'est ainsi que sont nés les Centres d'entr'aide qui se sont développés dans toute la France avec les objectifs sociaux que je viens de définir.

Au moment de la Libération il existait en France 11.000 Centres d'entr'aide répartis dans tout le pays.

Dans le même temps, les prisonniers ont senti le besoin de se regrouper par camp, principalement dans les grands centres, et c'est ainsi qu'ont pris naissance les secrétariats de camps transformés, après la libération, en Amicales des camps, et coordonnées, à l'heure actuelle, par une Union nationale des Amicales de camps.

Ainsi donc se sont formées deux séries d'organismes à objectifs sociaux ; d'une part, les Centres d'entr'aide répartis horizontalement sur toute la France ; d'autre part, les Secrétariats de camps groupant, verticalement par camp, les prisonniers.

Ces organismes, mes Camarades, ont fonctionné le mieux qu'ils ont pu dans les cadres officiels du gouvernement de Vichy et en apportant à leur action un esprit de résistance très net contre l'occupant et contre les entreprises de Masson, créature du Dr Braun, qui essaya, sans y réussir d'entraîner les prisonniers vers le déshonneur de la collaboration. Ils ont été d'autre part, et très largement des Centres d'entr'aide aux évadés qui venaient se confier à eux. Mais, dès la fin de 1942, des camarades se sont groupés dans la clandestinité pour former le mouvement de résistance prisonniers qui s'est appelé le « Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ». Assumant tous les risques de l'existence traquée de ceux qui luttaient implacablement contre l'allemand, formant des corps francs dans le maquis, se taillant une place glorieuse dans la libération de la France, le M.N.P.G.D. s'était assigné comme tâche la défense de l'honneur français des prisonniers et y a magnifiquement réussi.

Après la libération, d'un même accord, éléments prisonniers de M.N.P.G.D. et Prisonniers des Centres d'entr'aide décidèrent de fusionner dans ces Associations départementales dont je vous entretenais il y a un instant et qui existent à l'heure actuelle dans tous les départements de France, de la même manière l'action des prisonniers s'unifie, et l'Union nationale

des Amicales de camps va adhérer à la Fédération nationale des prisonniers de guerre, tout en conservant ses cadres d'action autonomes.

Voici donc, très largement esquissée, l'architecture de l'organisation prisonnière à l'heure actuelle. Chaque Association départementale, est dirigée par un comité directeur, élu au suffrage universel de tous les prisonniers.

La Fédération est dirigée par un comité fédéral, où les Associations sont largement représentées ; ce comité fédéral est également élu au suffrage des délégués de chaque Association.

Les élections

Dès que vous serez tous rentrés, et cela est très bientôt, des élections générales auront lieu dans les Associations et à la Fédération pour que toutes les équipes de camarades qui ont assumé jusqu'à présent les tâches de direction de vos Associations puissent vous les remettre intégralement et en confier la direction générale à ceux de vos camarades tout récemment rentrés des camps que vous aurez désignés

A seule fin de garder intacts pour vous les cadres de votre action future : les Associations et la Fédération se sont déclarées dans leurs statuts indépendantes à l'égard de tout gouvernement et de toute politique. Afin de marquer également qu'elles n'entendaient pas se substituer à vous dans les domaines essentiels de la pensée et de l'action, la Fédération et les Associations, après avoir marqué leur réprobation au sujet des élections municipales qui viennent d'avoir lieu, en votre absence, ont décidé qu'aucun prisonnier de guerre rapatrié ne pourrait se présenter à ces élections au nom des Associations ou de la Fédération, c'est-à-dire ne pourrait engager par une politique personnelle la masse des prisonniers non encore rentrés de captivité. C'était là une simple question d'honnêteté, n'est-ce pas ?

Une tâche immense

Les tâches que s'assignent à l'heure actuelle ces groupements de prisonniers sont d'aider les Pouvoirs publics à l'accueil et au reclassement, ainsi que d'assurer la défense des intérêts de tous les prisonniers. Ce sont là des tâches énormes qui absorbent l'activité de tous ceux qui se sont fait inscrire à nos Associations et qui leur permettent de répondre à cet engagement qui était au fond de leur cœur lorsqu'ils ont été libérés, à savoir de ne pas se considérer comme démobilisés avant que leurs camarades ne soient tous rentrés d'Allemagne.

D'autre part, nos Associations et notre Fédération ont pour objectif moral de préserver au maximum les constantes de l'esprit prisonnier qui sont, et vous le sentez mieux que nous, vous qui êtes encore là-bas, l'esprit de solidarité et d'amitié au-delà de tous les cloisonnements sociaux et politiques, le sens de l'honneur français, la dignité de l'homme et du travail, la justice sociale et l'amour éperdu de la libre culture et de la liberté.

J'en appelle à vous pour, le plus rapidement possible, venir relever ceux de vos camarades qui assument pendant votre absence les tâches de direction de ces Associations et de la Fédération. Il est essentiel que la pensée et l'action des prisonniers soient représentées authentiquement, et seuls ceux qui reviennent à l'heure actuelle de captivité ont qualité pour parler à cet égard.

Dans tous les domaines de sa reconstruction, la France a besoin de vous. Je sais que vos premiers contacts avec la patrie vous déçoivent. Je sais que vous trouvez qu'on y discute trop, qu'on y travaille peu, que les querelles intestines ravagent au seuil même de sa reconstruction cette nation qui a besoin de calme, de paix et d'ordre.

La France a besoin de vous

Je connais vos déceptions, mais je vous dis qu'il faut que vous fassiez passer dans le pays tout le grand courant qui vous vient de cette force de conscience et de ce nouveau moral que vous avez puisés dans la captivité.

La France a besoin de vous, et il est conforme à l'esprit prisonnier que vous ne lui marchandiez pas votre concours.

Méfiez-vous de l'accaparement pour des fins personnelles de la force que vous représentez. Pensez aussi à la leçon des événements qui ont suivi la guerre de 1918. Partout où vous allez rentrer, dans vos familles ; dans vos professions, dans les partis politiques auxquels vous appartenez, dans les confessions qui sont les vôtres, faites prévaloir ce besoin d'union, ce goût de l'effort dans le travail, dans le sacrifice, dans la discipline nationale, qui sont vertus familières aux prisonniers. Faites aussi rayonner autour de vous cette amitié de l'homme pour l'homme qui est le signe même de notre civilisation, ce respect que vous avez appris en captivité pour tout adversaire politique dont vous avez combattu ce que vous croyiez être des erreurs de pensée et des atteintes à la vérité, mais avec lequel vous n'avez jamais cessé de dialoguer en toute confiance. Alors la France, sur le chemin de sa grandeur à reconquérir sera puissamment aidée par votre concours.

Méfiez-vous aussi de la sensiblerie qui se cache des apparences de la charité. Ouvrez les yeux de ceux qui, dès aujourd'hui reprennent, inconsciemment j'espère, le langage de la trahison vis-à-vis des Allemands. Faites attention aux sophismes brillants qui masquent la lâcheté.

La justice, la simple justice, veut que l'Allemagne soit châtiée. Il ne s'agit là que de justice ; ce n'est point une œuvre autre qu'œuvre de justice. La justice veut aussi que la France, pays libre, puisse vivre en paix et que sa sécurité soit assurée. Il n'est pas besoin de vous le rappeler, mais vous savez comme moi — car vous vous êtes posé la question — que si l'Allemagne avait gagné la guerre, la plupart d'entre vous n'auraient jamais regagné la France.

Ce n'est pas moi qui le dit, c'est Charles Péguy, mort pour la France en septembre 1914, qui écrivait peu de temps avant la guerre de 14-18 :

« On peut dire que dans le monde moderne les Français sont les représentants éminents de la race chevaleresque et que les Allemands sont les représentants éminents, et peut-être les seuls, de la race de domination. Et c'est pour cela que nous ne nous abusons pas quand nous croyons que tout un monde est intéressé dans la résistance de la France aux empiètements allemands. Et que tout un monde périrait avec nous. Et que ce serait le monde même de la liberté. Et ainsi que ce serait le monde même de la grâce. Jamais l'Allemagne ne referait une France. C'est une question de race. Jamais elle ne referait de la liberté, de la grâce. Jamais elle ne referait que de l'empire, de la domination. »

Vos épreuves, mes camarades ont été lourdes ; mais pas une de vos souffrances, n'est-ce pas, n'a été perdue, pas une de vos larmes, pas un de vos efforts, pas une de ces nombreuses victoires que vous avez gagnées sur vous-même et sur l'ennemi, puisque la patrie est sauvée.

Vous avez maintenant plus que d'autres le devoir de ne pas vous reposer. La captivité vous a découvert vos responsabilités d'homme total, c'est-à-dire vos responsabilités de conscience personnelle, de père de famille, de professionnel et de citoyen.

Il n'y a pas à perdre de temps, mes Camarades, la France a grandement besoin de vous.

LA DÉCOLONISATION DU MAROC

La visite du président de la République Emmanuel Macron à Rabat en Octobre dernier a suscité la polémique, certes sur les « peoples » qui l'accompagnaient, mais surtout sur son discours devant le Parlement marocain. Il érigeait le cas marocain en bon exemple de mémoire de la colonisation en occultant notamment la violence de la conquête et de la décolonisation du Maroc selon Benjamin Badier, docteur en histoire contemporaine de l'université Paris-I Panthéon Sorbonne.

Mohammed V

Il voyait dans cette allocution « *la perpétuation de « l'oubli mémoriel » qui caractérise ce que furent la colonisation et la décolonisation du royaume* », « *car il n'y a pas vraiment en France de mémoire de ce que furent la colonisation et la décolonisation du Maroc. On sait que le pays est devenu indépendant en 1956, mais c'est un événement sans aucune profondeur historique. Si la guerre d'Algérie parle à peu près à tout le monde en France aujourd'hui, très peu connaissent la période qui précéda l'indépendance du Maroc* » expliquait-il. « *Ce serait aussi une bonne mémoire, si l'on s'en tenait au discours présidentiel, car tous les aspects négatifs de la décolonisation sont occultés, que ce soient les divisions entre les Marocains ou entre les Français, ainsi que les nombreuses violences qui eurent lieu à cette époque* ».

Le Maroc est devenu un protectorat français avec la signature du traité de Fès le 30 Mars 1912, entre le sultan du Maroc, Moulay Abdelhafid et le diplomate Eugène Regnault représentant de la IIIème République. Et dès le début, des mouvements de résistance se sont formés pour contester la domination coloniale. L'un des exemples les plus célèbres est la rébellion de 1912 dirigée par Abdelkrim Al Khattabi, qui a réussi à repousser les forces françaises dans le Rif pendant plusieurs années.

La résistance marocaine s'est organisée autour de différents mouvements nationalistes, tels que l'Étoile nord-africaine et l'Association des oulémas musulmans. Ces mouvements ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation de la population marocaine et dans la lutte pour l'indépendance. Dans les années 1930, le nationalisme marocain a commencé à prendre de l'ampleur, avec la création de partis politiques comme l'Istiqlal, qui prônait l'indépendance et la souveraineté nationale.

LE ROLE CRUCIAL DE LA 2e GUERRE MONDIALE

La Seconde Guerre mondiale a joué un rôle crucial : le Maroc est alors envahi par les anglo-américains dans le cadre de l'opération Torch en 1942 et la France Libre reprend le contrôle d'une administration coloniale française largement vichyssoise, ce qui suscite la satisfaction des nationalistes Marocains. Mais dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les revendications indépendantistes se sont intensifiées, le président américain Franklin Roosevelt encourageant dès 1943, le sultan marocain Sidi Mohammed ben Youssef dans sa volonté d'indépendance. D'autant plus que ce dernier avait manifesté son antipathie vis-à-vis de l'Allemagne nazie, et avait protégé les Juifs marocains de toute disposition antisémite. Et il prenait ses distances à l'égard du protectorat en 1947, en faisant l'éloge de la ligue arabe et en soutenant l'Istiqlal.

Thami-El-Glaoui

Ce parti de l'indépendance avait été fondé le 18 décembre 1943, par des anciens cadres encore en liberté du Parti national interdit en 1937, et avait arrêté un manifeste de l'indépendance lequel sera, en fait, le programme du Parti qui mènera le Maroc à l'indépendance. Mais en Janvier 1944, 66 Marocains ont pris le risque énorme à l'époque de signer un manifeste public revendiquant l'arrêt de toutes les dispositions consécutives au protectorat et demandant la pleine indépendance du Maroc, galvanisant le mouvement nationaliste et mobilisant de larges pans de la population marocaine, tant en milieu urbain que rural. La Résidence française à Rabat fit une forte pression sur le sultan pour qu'il condamne publiquement le Manifeste et procède à l'arrestation de tous les signataires connus et de nombreux nationalistes, déjà fichés par les services de la police française au Maroc. À la suite de ces premières arrestations, des manifestations et des soulè-

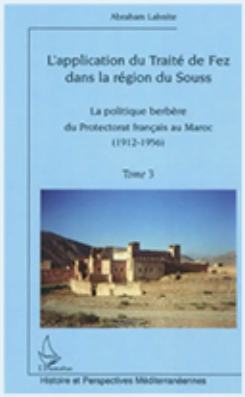

vements de protestations ont secoué le pays et se sont soldés par de nombreuses victimes et de nombreuses arrestations, en particulier dans les villes de Casablanca, Fès, Rabat et Salé. Les tribunaux militaires ont condamné à mort de nombreux résistants dont l'exécution associée à l'admiration portée aux signataires du Manifeste seront les éléments déclencheurs d'une déferlante populaire qui trouvera son issue onze ans plus tard.

LA FRANCE PAS PRETE

Ainsi, la France n'est pas prête à abandonner le Maroc. Dès 1951, le général Juin, soutenu par les colons conservateurs français, menace de destitution Sidi Mohammed Ben Youssef s'il ne désavoue pas l'Istiqlal. Sous la contrainte, le sultan cède et déclare se distancer des nationalistes. Toutefois, les indépendantistes continuent leur lutte et créent le Front national marocain. Dans les mois suivants, les tensions ne cessent de monter. Entre 1952 et 1953, plusieurs manifestations anti-françaises sont réprimées dans le sang, notamment à Casablanca les 7/8 décembre 1952 causant cent à trois cents morts selon les historiens. En décembre 1952, les États arabes réussissent à faire inscrire la question marocaine à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations unies (ONU). Néanmoins, en 1953, à la suite d'une intrigue du pacha de Marrakech, le Glaoui, fidèle ami de la France, Sidi Mohammed Ben Youssef est enlevé du palais et exilé à Madagascar. Le lendemain, il est remplacé par Ben Arafa, candidat du Glaoui. À partir de ce moment, les nationalistes intensifient leur action et les attentats se multiplient, commençant leur guerre d'indépendance appelée « la deuxième guerre du RIF ». Les combats, d'une rare intensité et mobilisant 15 000 soldats français ont duré jusqu'en mars 1956

Devant la détérioration accélérée de la situation, le gouvernement français est de plus en plus mal à l'aise face à la pression internationale et décide de faire revenir le sultan, suite à la conférence d'Aix-Les-Bains. Dès lors, les choses vont se précipiter. Le 6 novembre 1955, le ministre français des Affaires étrangères, Antoine Pinay, et Sidi Mohammed Ben Youssef signent les accords de La Celle-Saint-Cloud, prévoyant le retour sur le trône du sultan, sous le nom de Mohammed V, et l'indépendance du Maroc. Dix jours plus tard, Mohammed V rentre triomphalement à Rabat. Le 2 mars 1956, après la signature à Paris de la déclaration commune annulant le traité de protectorat de 1912, le Maroc accède à l'indépendance. Quelques semaines plus tard, ce sera le tour de la Tunisie.

Paul Philippart

Aux Invalides, la gendarmerie a honoré ses héros disparus le 17 février 2025

Après un premier dépôt de gerbe dans le caveau des Gouverneurs des Invalides et un second au pied de la plaque de la Gendarmerie nationale, un récit historique a retenti dans la cour pavée, rappelant *« la mémoire de nos héros »*.

Dans le silence qui a suivi, les noms des douze gendarmes et d'un personnel civil de la gendarmerie, décédés dans l'exercice de leurs fonctions depuis le 16 février 2024, ont été appelés, chacun à leur tour :

- le gendarme Théo Lardy, de la brigade de proximité de Luzech, décédé le 4 avril 2024 à l'âge de 22 ans ;
- l'ajudant-chef Belaïd Allek, du peloton motorisé de Saint-Loup-Hors, décédé le 26 avril 2024 à l'âge de 52 ans ;
- le maréchal des logis-chef Nicolas Molinari, de l'escadron de gendarmerie mobile 211/1 de Melun, décédé le 15 mai 2024 à l'âge de 22 ans ;
- le major Xavier Salou, de l'escadron de gendarmerie mobile 11/1 de Satory, décédé le 16 mai 2024 à l'âge de 46 ans ;
- le lieutenant-colonel Jean-Christophe Bellomia, de l'académie militaire de la gendarmerie nationale de Melun, décédé le 28 mai 2024 à l'âge de 56 ans ;
- le gendarme Alexandre A-Poi, de la brigade territoriale autonome de Liverdun, décédé le 10 août 2024 à l'âge de 45 ans ;
- le major Sébastien Ritoper, de la communauté de brigades d'Estissac, décédé le 26 août 2024 à l'âge 52 ans ;
- l'adjudant-chef Éric Comyn, du peloton motorisé de Mandelieu-la-Napoule, décédé le 26 août 2024 à l'âge de 54 ans ;
- le capitaine Jean-Claude Germain, du centre d'opérations de la gendarmerie de Toulouse, décédé le 18 décembre 2024 à l'âge de 53 ans ;
- le chef d'escadron Florian Monnier, du centre national des opérations de la gendarmerie, à Issy-les-Moulineaux, décédé le 20 décembre 2024 à l'âge de 50 ans ;
- l'adjudant-chef Grégory Barthelmebs, de la brigade territoriale autonome d'Hersin-Coupigny, décédé le 20 décembre 2024 à l'âge de 49 ans ;
- Monsieur Julien Spanneut, du service des affaires immobilières de la gendarmerie de Colmar, décédé le 10 janvier 2025 à l'âge de 42 ans ;
- le lieutenant-colonel Pierre Bichon, du groupement de gendarmerie départementale des Hautes-Alpes, décédé le 11 janvier 2025 à l'âge de 54 ans.
- La sonnerie aux morts a alors retenti, suivie d'un hommage silencieux, puis de l'hymne national entonné par les Chœurs de l'Armée française.

Comme un message d'espérance, un deuxième temps est venu compléter la cérémonie. Alors que des centaines de gendarmes étaient décorés dans tous les départements de France pour honorer leur bravoure et leur héroïsme.

LA COUR D'HONNEUR DES INVALIDES, PLACE D'ARMES DE LA FRANCE

Dans un livre consacré aux « lieux de pouvoir - une histoire secrète et intime de la République » (Ed. Perrin), Sébastien Le Fol a fait appel à de prestigieuses plumes pour raconter et ausculter les lieux de pouvoir qu'ils soient célèbres (Versailles, Matignon, Bruxelles, Le Quai d'Orsay) méconnus (Souzy La Biche, la Tribune du 14 juillet...), ou prestigieux (Notre Dame de Paris, Le Louvre...). L'un des chapitres est consacré à « *la cour d'honneur des Invalides, la matrice de la gloire* » signée par Sylvain Fort, plume d'Emmanuel Macron, qui « *occupe dans les célébrations nationales, une place toujours plus importante* ».

Il raconte « *l'étrange destin pour ce lieu - aux impressionnantes dimensions (104m x 62 m), son large péristyle, ses galeries à arcades au 1er étage - qui n'était pas promis par l'architecte Libéral Bruard à une si grande fortune* » qui s'insère dans ce que Chateaubriand qualifia de « *cloître militaire* » et que le gouverneur des Invalides, le général Christophe de Saint-Chamas décrit plaisamment comme un mixte de « *monastère et de pensionnat* » composé « *d'une institution hybride comportant à la fois, un établissement médical, trois musées, une nécropole, une cathédrale, les bureaux de deux gouverneurs (celui des Invalides et celui du gouverneur militaire de Paris), le secrétaire général de la Défense et la Sécurité nationale, une bibliothèque...* ». Sa vocation première était d'être un lieu de promenade, plus exactement de récréation des pensionnaires dont la jauge fut fixée à 1500, « *un espace suffisamment vaste pour qu'on ne se bouscule pas, et pour que les jeunes internes ne dérangent pas les plus anciens* », ce qui explique pourquoi, «*la cour d'honneur des Invalides est un des lieux les plus froids de Paris. Le vent s'y engouffre par le portail de l'esplanade, exposé au nord, file dans les péristyles, tourbillonne dans les galeries et gèle le pavé inégal de la cour, et tous ceux qui s'y aventurent* »

Sylvain Porte explique comment les autorités publiques lui ont conférés une importance croissante dans le dispositif cérémoniel de l'Etat, en citant l'historien Laurent Chabot qui indiquait que « *la cour d'honneur a accueilli 50 cérémonies sous l'Ancien Régime, 800 au XIX et 1200 au XX siècle, dont 100 entre 1914 et 1943, contre 1100 entre 1946 et 1992. Ce chiffre depuis trente ans a connu une inflation considérable, dont aucun répertoire complet et détaillé n'est malheureusement tenu* ». Des cérémonies petites et grandes s'y déroulent chaque jour démontrant « *l'incessant bouillonnement des lieux, et singulièrement de sa cour* ».

LA CEREMONIE LA PLUS TOUCHANTE

Tout en rappelant l'histoire d'un lieu liturgique avec l'église Saint-Louis, et cette cour d'honneur où se déroule un rituel laïc, lors d'obsèques nationales, « *miroir de la vie des régiments eux-mêmes* » ... « *avec cette présence des frères d'armes lorsqu'ils portent le cercueil jusqu'au milieu de la cour où il est déposé pour l'hommage de la nation* », avec la musique « *qui est un élément constant. On ne mesure pas toujours suffisamment le rôle essentiel qu'elle joue* ». D'ailleurs « *un groupement de musiciens de l'armée dit « musique d'alerte » est toujours disponible pour accompagner les cérémonies qui s'y déroulent et faire sonner le clairon « d'Aux champs » ou de la sonnerie funèbre* ». *Enfin « avec le discours prononcé qui est le clou du spectacle* », car « *au fil des décennies, la cour d'honneur elle-même semble avoir changé de face. Le péristyle et les galeries à arcades du premier étage sont devenus comme les travées d'une grande salle de spectacle pour ces cérémonies les plus réglées* », « *où pas un bruit vient perturber le rituel, où tout peut se dérouler à l'écart de la hâte ordinaire dans une solennité détachée des contingences* »

Mais il rappelle «*la cérémonie, peut-être la plus touchante que la cour d'honneur des Invalides ait à accueillir, lorsqu'un pensionnaire décède. Alors seulement le drapeau est mis en berne. C'est le signe que l'hôtel des Invalides tout entier dit au revoir à l'un des siens. Une section d'honneur, toujours prête, porte le cercueil à travers la cour jusqu'au péristyle devant l'église, l'étendard de l'institution des Invalides que le gouverneur garde précieusement dans son bureau, est placé sur sa hampe et déployé. Il souligne par-delà la douleur des proches, qu'il est bon que l'hôtel des Invalides soit l'écrin de leur départ et que cette maison, à travers les siècles, demeure avant tout celle de ses pensionnaires. Là, est la rançon de tout, là est la raison d'être de tout* »

RECEPTACLE DE NOS GLOIRES

« *Les cérémonies d'adieux aux armes, de prises d'armes, de décorations qui s'y déroulent à un rythme très soutenu, sont la garantie que cette cour conserve l'esprit de service et de sacrifice que les siècles lui ont conférés et ajoute à la signification de ce qui s'y passe lorsque les événements qu'on y déploie, sont d'ordre national. Il y a un lien de fidélité aux pensionnaires souvent présent, on l'a dit et de fidélité à l'esprit des lieux tel qu'il a été patiné par l'histoire, ce qui fait dire à l'historien (et conservateur du musée des Armées), Boris Bourget, que la cour*

d'honneur est devenue la place d'armes de la France » et de constater que « *la tendance s'est accentuée consistant à y honorer non seulement de grands soldats, mais aussi de grands français, figures proches de la chose militaire (Marcel Dassault, Maurice Genevoix), des présidents (Jacques Chirac, d'anciens premiers ministres (Pierre Mauroy, Michel Rocard), des figures singulières (Romain Gary, Daniel Cordier) figures renommées (Jean D'Ormesson, Charles Aznavour, Claude Lanzmann, Jean Daniel, Belmondo...) témoins de leur temps, contributeurs reconnus à l'esprit et au rayonnement du pays* », même si « *la remarque a été souvent faite qu'il y prenaient trop de places* » alors qu'en réalité « *le barycentre des cérémonies demeure largement militaire* ». La cour d'Honneur n'est plus, depuis longtemps, « *le seul réceptacle de nos gloires et de notre grandeur* ». Elle est devenue, depuis les années 1980, « *le réceptacle de nos souffrances et de nos deuils* ».

Paul Philippart

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national **"LE PG-CATM"** moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** (1) par chèque à l'ordre du journal **"LE PG-CATM",** 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros.**

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code postal . . . . . .Ville . . . . . .

Le ministère des Armées mobilise les jeunes talents pour réfléchir sur la réserve militaire

- Le ministère des Armées et l'École des Hautes Études Internationales et Politiques (HEIP) s'associent pour lancer une étude politique qualitative approfondie, dite "policy deep dive" (PDD), dédié à la réserve militaire.
- À partir du 26 février et pendant deux mois, des étudiants en affaires publiques de l'école HEIP seront mobilisés pour réfléchir et proposer des solutions innovantes pour le développement et l'attractivité de la réserve militaire auprès de la jeunesse.
- Cette collaboration inédite vise à enrichir la réflexion sur les enjeux stratégiques de la réserve militaire, tout en permettant aux étudiants de découvrir le domaine de la défense et susciter des vocations.

Le ministère des Armées se dote d'une plateforme d'IA générative multiservices

- Depuis le début de l'année, le ministère met à la disposition de l'ensemble de ses agents, civils et militaires, une plateforme d'intelligence artificielle multiservices.
- Cette solution d'IA générative, sécurisée et souveraine, appelée GenIAl.intradef, est destinée à faciliter et soutenir l'activité des métiers au quotidien.
- Cette initiative ministérielle traduit concrètement l'ambition de la stratégie ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense, annoncée il y a un an par le ministre des armées, Sébastien Lecornu.

Évolution des marchés d'habillement du ministère des Armées

- Le ministère des Armées a lancé un appel d'offres pour le renouvellement du marché des tenues militaires personnalisées, le 23 février 2023.
- À l'issue de la procédure d'appel d'offres, le marché a été attribué à la société française Paul Boyé Technologies le 20 février 2024. Cette décision a été confirmée par le tribunal administratif de Versailles, saisi en référé.
- Ce nouveau marché permet aux armées françaises de bénéficier d'équipements de haute qualité.

La DGA livre le dernier hélicoptère NH90 Caïman TTH aux forces de l'armée de Terre

- Le 4 février 2024, la Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le dernier hélicoptère NH90 Caïman Tactical Transport Helicopter (TTH) destiné aux forces de l'armée de Terre, sur le site d'Airbus Helicopters à Marignane (Bouches-du-Rhône).
- Avec le retrait progressif des PUMA, les NH90 Caïman TTH constituent désormais la principale flotte d'hélicoptères de manœuvre et d'assaut des forces, aux côtés des Cougar rénovés et des Caracal, avec 63 appareils en service au sein de l'armée de Terre et 27 au sein de la Marine nationale.
- Le NH90 effectue des missions de transport tactique de troupes (jusqu'à 20 soldats) et de matériel (jusqu'à 2,5 tonnes) ainsi que des évacuations sanitaires.
- Une version spécifique du NH90 TTH, dédiée aux forces spéciales de l'armée de Terre, a récemment été commandée à hauteur de 18 exemplaires (10 en 2020 et 8 en 2023). Les livraisons s'échelonneront de 2026 à 2029.

LES MOTS CROISÉS
de François Creseveur

Problème de MARS 2025

HORIZONTALEMENT

1 – Son erreur peut provoquer des désagréments
2 – Pas nécessairement de Poméranie – Fait référence au golf (manque une lettre pour faire
Le parcours)
3 – Chef-lieu entre la Vègre et l'Eure - Vénale
4 – Font référence chez le notaire – Le jardinier la retourne pour ensemencer
5 – Adjectif possessif – Pronom personnel – le grecque ancien l'utilisait à la campagne
6 – Enjôle
7 – Le mâtin peut y résider – Nous lui connaissons 15 satellites
8 – Le plus léger des métaux – Pronom personnel
– Hésitation pour redemander une troisième fois
9 – Avec lui, à Paris, dans l'Ile il n'est pas recommandé d'en faire usage – Gouvernante enfantine
10 – Mathusalem en a fait de très vieux – Ne pas être en odeur de sainteté – Haï ou vénéré.

VERTICALEMENT

A – Ulysse aurait dû tenir compte des sirènes – A toutes ses voix
B – Particule – Larges, puissants, ouverts
C – L'on peut longer le lit mais aussi les traverser – Il y a bien longtemps
D – En dernier recours – Abréviation servant de classement
E – Arthur aurait pu la peindre en rouge et bleu – Sécrétion grasse
F – Fort peu utilisée l'été – Instigatrice du culte des images
G – Le cobra dit-on adopte cette attitude – Une belle endormie tout comme Ys
H – Endroit où l'on confit mais n'en n'a pas le monopole – Entraver
I – L'armement « du Corbeau des mer » est avec un mât – Victime d'une implosion
J – Ne considèrent que ses intérêts

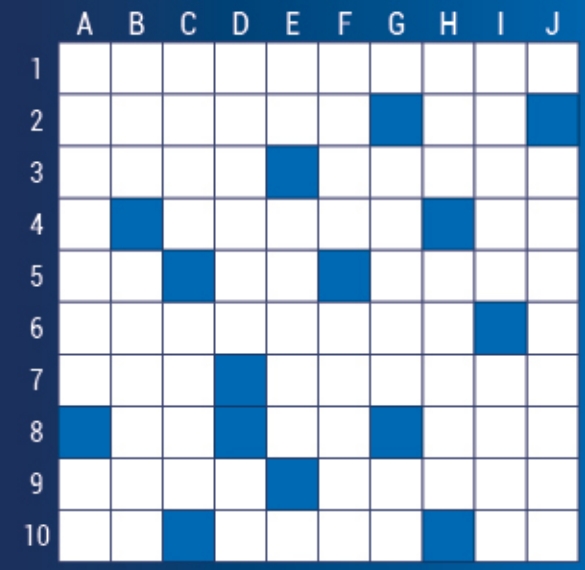

SOLUTION DU PROBLÈME (FÉVRIER 2025)

HORIZONTALEMENT

1) CREVECOEUR
2) HEXANE – SPA
3) AG – RHUYS
4) LIGNINES
5) LOUCHES – PE
6) ENERC - IGOR
7) NA – STASE
8) GUS – EDEN
9) EXPROPRIEE
10) AERE – NSS

VERTICALEMENT

A) CHALLENGES
B) REGIONAUX
C) EX – GUE – SPA
D) VAINCRE – RE
E) EN – IHC - COR
F) CERNE - PE
G) HESITER
H) ESUS - GADIN
I) UPY - POSEES
J) RASSERERENES.

NOTE de LECTURE

CASTELNAU
Le maréchal escamoté. 1851-1944
JEAN-LOUIS THIÉRIOT

Le général de Castelnau traverse un siècle d'histoire militaire et politique de la France. Considéré par ses contemporains comme l'un des pères de la victoire lors de la Première Guerre mondiale, il est victime de cabales politiques liées à sa réputation d'homme de droite catholique. Surnommé le « capucin botté » par Clemenceau, il est par trois fois privé du bâton de maréchal que l'opinion publique lui promettait.

Dans cette biographie de référence, Jean-Louis Thiériot nous décrit un chef visionnaire, à la riche culture, rétif à l'offensive à outrance et respectueux de la vie de ses hommes.....

Date de parution : 14/11/2024
Editeur : Tallandier
Collection : biographies
Nombre de pages : 448
Prix FNAC : 23.50 €

Le PG CATM
74e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
MARS 2025 - N° 1066
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1er avril 1948.
Directeur de la publication : H. CHAZEAU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : fncpg@fncpg-catm.org – Internet : www.fncpg-catm.org
Abonnements :
Un an (11 Numéros : 20 €)
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

La Boutique de la FNCPG-CATM-OPEX

Un porte-clé, un pin's, un autocollant et un autocollant pare-brise vous sont proposés aux prix respectifs de 10, 6, 1 et 1 €

Ainsi qu'ne Cravate et un foulard à nos couleurs vous sont proposés aux prix respectifs de 20 et 30 €